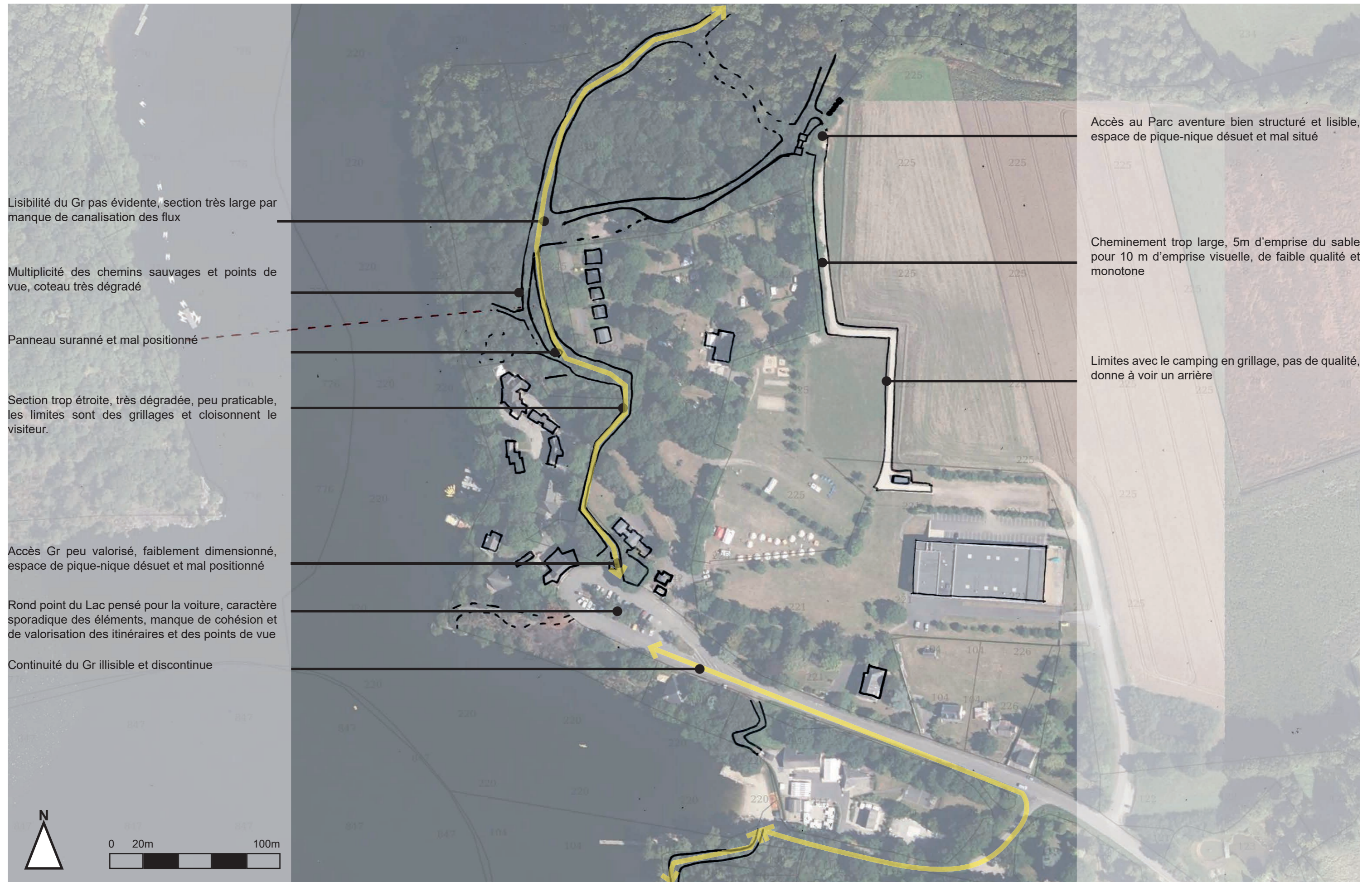


PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - ENJEUX DE L'ANSE DE GUERLÉDAN



Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



VALORISATION DE L'ANSE DE GUERLÉDAN ET CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS AU LAC DEPUIS LA COMMUNE DE GUERLÉDAN DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE HIMALAYENNE

PA

Date :

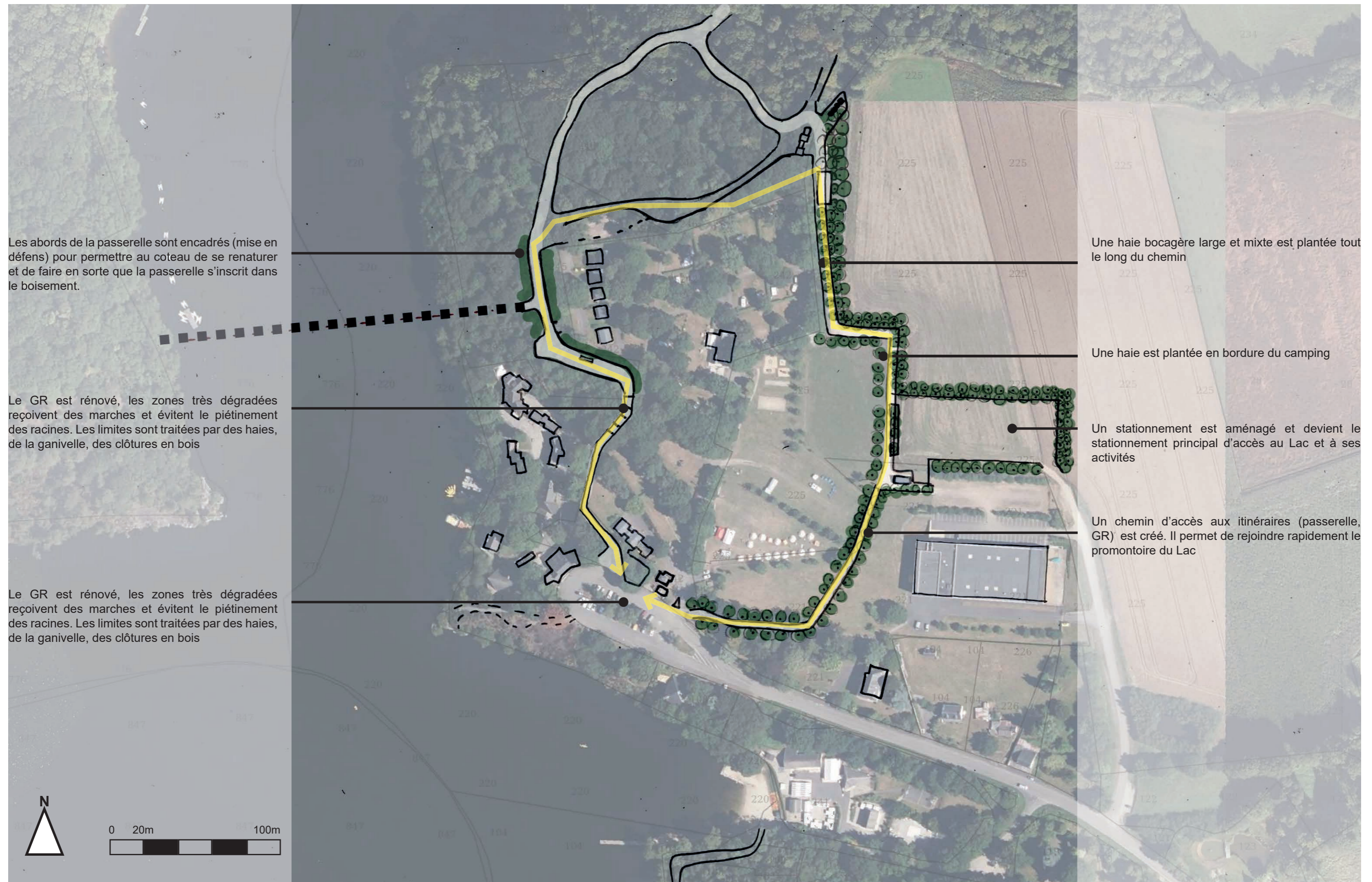
27/09/2024

PA2

Page :

5

PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - INTENTIONS DE PROJET DE L'ANSE DE GUERLÉDAN



Les abords de la passerelle sont encadrés (mise en défens) pour permettre au coteau de se renaturer et de faire en sorte que la passerelle s'inscrit dans le boisement.

Le GR est rénové, les zones très dégradées reçoivent des marches et évitent le piétinement des racines. Les limites sont traitées par des haies, de la ganivelle, des clôtures en bois

Le GR est rénové, les zones très dégradées reçoivent des marches et évitent le piétinement des racines. Les limites sont traitées par des haies, de la ganivelle, des clôtures en bois

Une haie bocagère large et mixte est plantée tout le long du chemin

Une haie est plantée en bordure du camping

Un stationnement est aménagé et devient le stationnement principal d'accès au Lac et à ses activités

Un chemin d'accès aux itinéraires (passerelle, GR) est créé. Il permet de rejoindre rapidement le promontoire du Lac

Maître d'ouvrage :



Bretagne Centre

Maître d'œuvre :



VALORISATION DE L'ANSE DE GUERLÉDAN ET CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS AU LAC DEPUIS LA COMMUNE DE GUERLÉDAN DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE HIMALAYENNE

PA

Date :

27/09/2024

PA2

Page :

6

PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - LE ROND POINT DU LAC

La situation en promontoire donne à voir le Lac, or les aménagement routiers gâchent les vues.



La grande emprise de la voirie et la présence des voitures ne permet pas de comprendre les itinéraires piétons et cycles.



La continuité des itinéraires est compromise par les stationnements.



L'entrée du chemin est trop peu visible et la superposition d'éléments et d'usages ne permet pas de lire vers quoi on se dirige.



Des vues inédites sur le Lac et le barrage restent masquées par l'aménagement routier.



Le terre-plein central constitue une frontière entre les vues sur le Lac, le cheminement depuis le barrage et la suite du parcours vers le bois de Cornec. La signalétique est malgré sa grande dimension peu lisible, elle est désuète et ne met pas en valeur le lieu.



PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - LE BOIS DE CORNEC

Le chemin fortement dégradé met à nu les racines qui deviennent des obstacles au confort de la marche.



Le départ du sentier donne sur une station de lavage en béton, un accès en enrobé et les sanitaires du camping. Il s'agirait de masquer ces éléments pour être dès le départ dans le chemin du bois



Coincé entre les grillages du camping et de la base, le chemin est un couloir embourbé qui donne à voir des arrières.



Depuis le rond point du Lac, seul l'accumulation des panneaux signifie le départ du sentier. Le vocabulaire urbain ne laisse pas présager que nous rentrons dans un ENS.



Le sentier dans le bois n'est pas cadré et de nombreux chemins s'éparpillent et dégradent le sous-bois. Le mobilier désuet ne met par en valeur le chemin.



Le sentier dans le bois est simplement défini par le passage, une légère mise en défens et l'apport de paillage forestier permettra de conserver l'aspect naturel du chemin tout en conservant les milieux et en permettant l'expression de la végétation



Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



VALORISATION DE L'ANSE DE GUERLÉDAN ET CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS AU LAC DEPUIS LA COMMUNE DE GUERLÉDAN DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE HIMALAYENNE

PA

Date :

27/09/2024

PA2

Page :

8

PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - LIAISON NORD

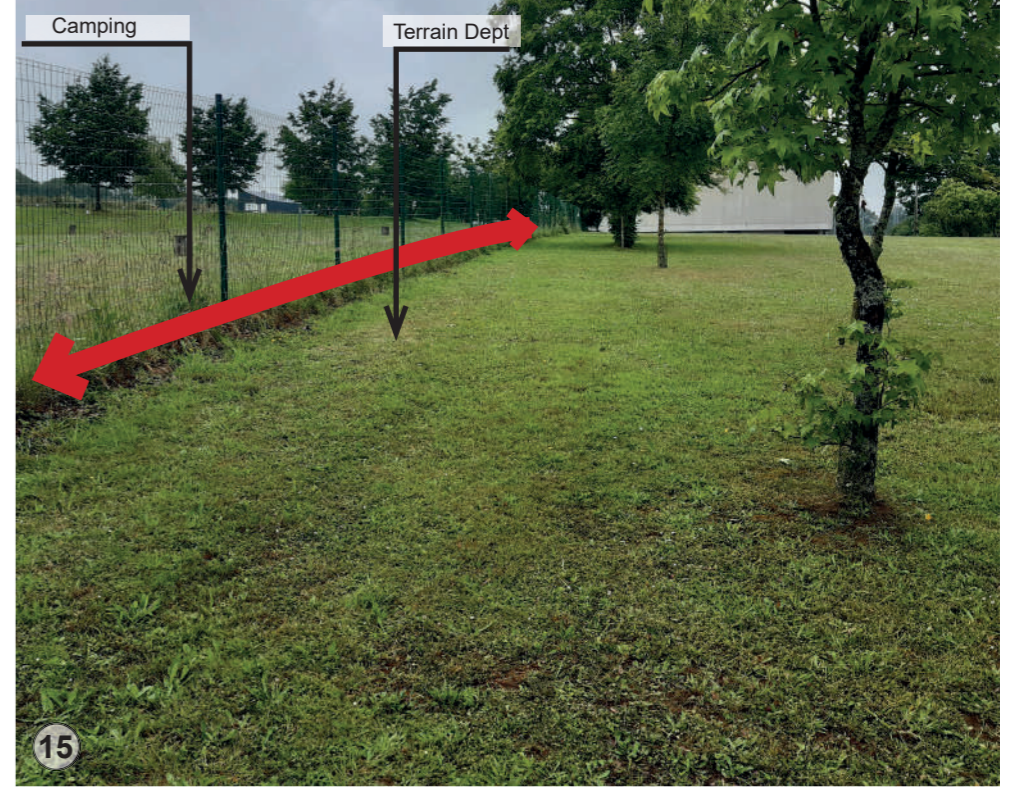
L'accès actuel est fermé par un portillon, il s'agit de décaler la clôture des terrains départementaux pour créer un chemin de liaison avec les stationnements au nord. Pour adoucir la pente, il faut établir un tracé en travers de la pente.



Passé le portillon, il s'agit de récupérer la clôture du camping pour longer le terrain départemental et conserver sa superficie.



La clôture du camping est proche des arbres et ne permet d'instaurer un cheminement qui ne dégradera pas les arbres. Pour éviter l'effet couloir, il faut élargir l'emprise visuelle des limites camping et terrain départemental.



Les arbres déjà bien développés doivent être conservés. Pour être dans la continuité du chemin en sable et conserver un gabarit relativement similaire, il faut éloigner la clôture du camping.



La parcelle départementale donne à voir des vues sur le Lac, seule la haie de thuyas vient compromettre l'esprit du lieu et les vues.



Le raccord avec le chemin existant est simple à réaliser, la clôture du camping très haute rend complexe la lisibilité des chemins.



Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



VALORISATION DE L'ANSE DE GUERLÉDAN ET CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS AU LAC DEPUIS LA COMMUNE DE GUERLÉDAN DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE HIMALAYENNE

PA

Date :

27/09/2024

PA2

Page :

9

PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT

Un grande plaine agricole s'ouvre au nord de l'Anse et en limite EST du camping. Cette parcelle permet d'accueillir les véhicules lors des manifestations (Trail).



19

La parcelle est séparée du stationnement dédié à Parc Aventure par une haie arbustive. En arrière plan, la lisière du bois de Cornec.



20

L'accès à la parcelle se fait après l'accès au stationnement dédiés à Parc Aventure via un chemin empierré.



21



22

Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



VALORISATION DE L'ANSE DE GUERLÉDAN ET CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS AU LAC DEPUIS LA COMMUNE DE GUERLÉDAN DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE HIMALAYENNE

PA

Date :

27/09/2024

PA2

Page :

10

PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - SITUATION DE LA PASSERELLE HIMALAYENNE

La passerelle démarre sur les hauteurs du coteau à travers un bois épars majoritairement constitué de bouleaux, de quelques grands pins et de quelques chênes.



Le chemin existant est déjà structurant, une mise en défens permettra de canaliser les flux pour permettre au boisement de se régénérer.



L'ensemble de la passerelle suspendue sera supporté par 2 câbles porteurs continus d'une rive à l'autre. Un ensemble portique de déviation positionné sur chaque rive permet d'ancrer les câbles porteurs. Des câbles de tensions permettent de relier les têtes de portiques aux massifs d'ancrage. Sur les deux rives l'entrée de la passerelle se fait directement depuis les massifs des portiques de déviation. Des câbles latéraux en arcs de cercle permettent de limiter les déplacements de la passerelle en cas de vent. Des suspentes à câbles relient les câbles latéraux au platelage de la passerelle. Des suspentes latérales sont ancrées directement au TN en entrées de passerelle. Les principales caractéristiques géométriques de la passerelle seront les suivantes :

- Longueur horizontale du platelage: 273 m
- Largeur utile du platelage (en pied): 1.20 m

Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



VALORISATION DE L'ANSE DE GUERLÉDAN ET CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS AU LAC DEPUIS LA COMMUNE DE GUERLÉDAN DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE HIMALAYENNE

PA

Date :

27/09/2024

PA2

Page :

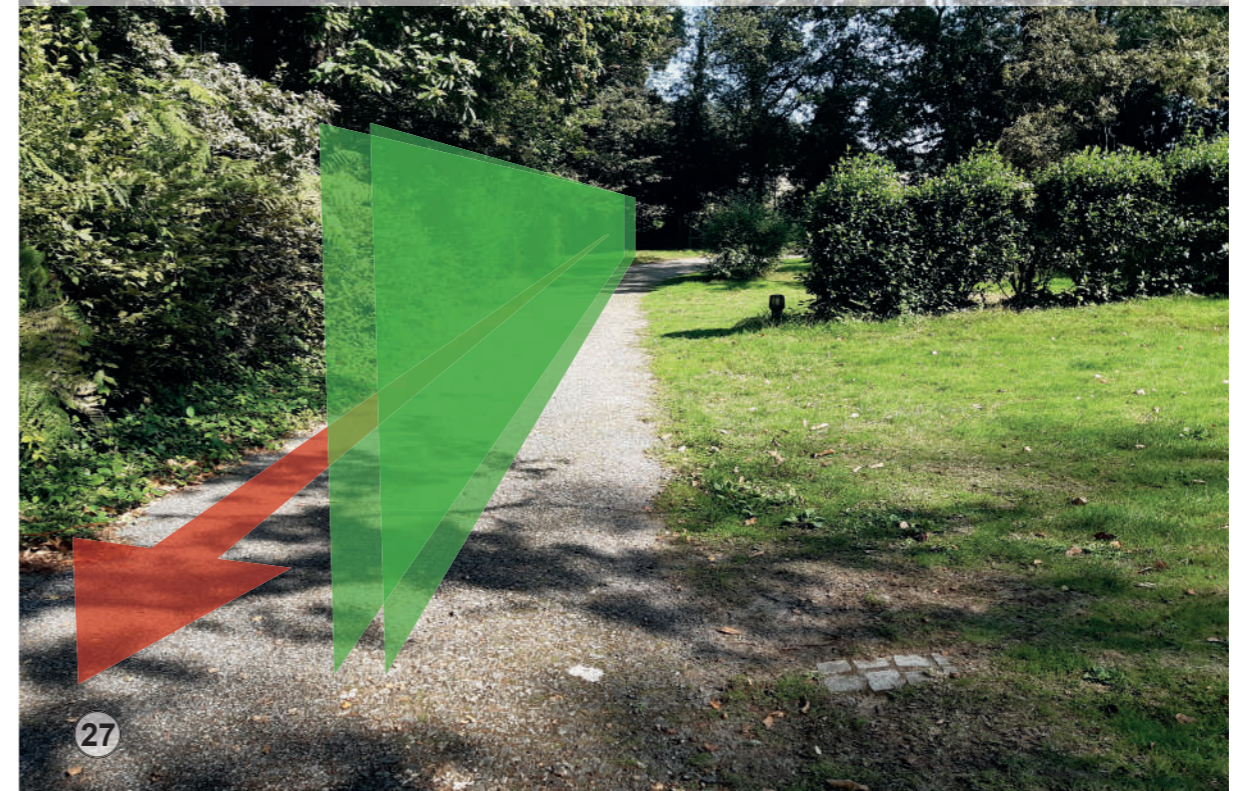
11

PA2 // NOTICE DESCRIPTIVE - LIAISON EN LIMITE NORD DU CAMPING

Une liaison pour rejoindre la passerelle est créée avant l'accès à Parc aventure (au fond de ce chemin). cette liaison emprunte la limite Nord du Camping.



Le chemin piéton longe la haie existante, une nouvelle haie est plantée en bordure pour séparer les flux.



Le chemin débouche dans le bois et s'oriente vers la passerelle grâce à une signalétique dédiée et une mise en défens.



Maître d'ouvrage :



Bretagne Centre

Maître d'œuvre :



VALORISATION DE L'ANSE DE GUERLÉDAN ET CONCEPTION DES AMÉNAGEMENTS D'ACCÈS AU LAC DEPUIS LA COMMUNE DE GUERLÉDAN DANS LE CADRE DU PROJET DE PASSERELLE HIMALAYENNE

PA

Date :

27/09/2024

PA2

Page :

12